

Stage d'ouverture

Un stage d'une semaine, à réaliser au cours entre la session 1 et la session 4

Stage « Ouverture » :

- ⇒ auprès d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative, territoriale...
- ⇒ auprès d'un chef d'établissement dans l'espace européen
- ⇒ auprès d'un chef d'établissement qui a mis en œuvre des initiatives pédagogiques et éducatives

Objectif général : découvrir une autre réalité pour enrichir sa vision de la direction - être « chercheur » dans une année « laboratoire »

Objectifs :

- * Observer et analyser le système de pilotage d'un dirigeant (chef d'entreprise, chef d'établissement)
- * Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'une organisation en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- * Identifier des conditions de réussite pour accompagner le changement et favoriser l'exploration
- * Identifier certaines situations professionnelles structurantes en lien avec les apports et ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future
- * Identifier la manière dont le Dirigeant se situe et situe l'établissement en réseaux

Calendrier 2020/2021

Groupe	S1	S2	Session 3 en local	S4	Stage
1	Du 05 au 09 octobre 2020	Du 30 Novembre au 04 décembre 2020	2 jours entre le 11 et 22 janvier 2021	Du 15 au 19 mars 2021	5 jours entre la session 1 et la session 4
2	Du 12 au 16 octobre 2020	Du 07 au 11 décembre 2020		Du 22 au 26 mars 2021	

Chaque session commence le lundi matin à 10h00 et se termine le vendredi soir à 16h00

Coût total de la formation : 4 165 €

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ a-rodriquez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



Espace Montalembert - 2 rue Chaintron - 92120 MONTROUGE



école des cadres missionnés
Enseignement catholique

Formation des chefs d'établissement du second degré

Année de formation préalable 2020-2021
Année 1 de la certification

"Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"

certification professionnelle de niveau 7 inscrite au RNCP code 34698 - code NSF 333p
Par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 26 juin 2020



Le parcours préalable à la prise de fonction a pour objectif de préparer à l'exercice de la mission de chef d'établissement

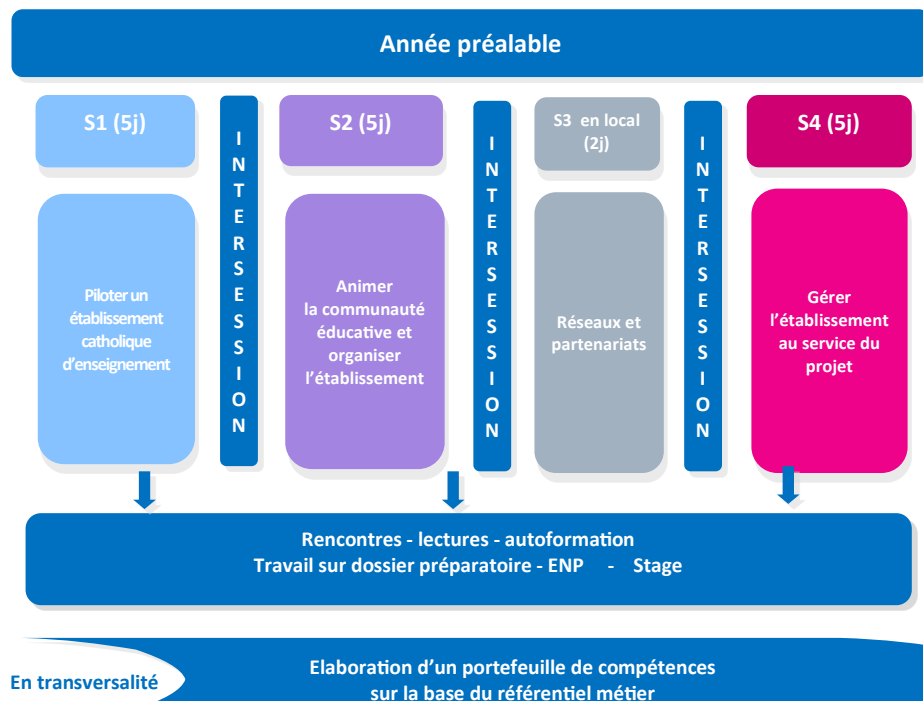
Il correspond à la première année de préparation à la certification de Dirigeant
La deuxième année de la certification se fait après la prise de fonction

Pré requis pour suivre cette 2ème phase du dispositif de formation initiale :

- ⇒ Suite au processus de détermination, la Tutelle et le stagiaire confirment l'engagement dans la seconde phase du dispositif de formation initiale 1ère année du parcours de certification de niveau 7
- ⇒ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal



Architecture du parcours



ORGANISATION DE LA CERTIFICATION

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

- **Un principe réflexif** : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- **Un principe éthique** : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.
- **Un principe stratégique** : les situations professionnelles du chef d'établissement sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.

A cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de "Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation" (Titre de niveau 7 enregistré au Registre National de la Certification Professionnelle)

BC2 (Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs)

BC4 (Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau)

Une année de préparation à l'exercice de la mission de chef d'établissement

Session 1 : Piloter un établissement catholique d'enseignement

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets :

- * en assurant un pilotage éducatif et pédagogique dans un contexte de double appartenance : contribution au service public et appartenance au réseau ecclésial,
- * en prenant en compte les enjeux éducatifs et pédagogiques dans l'école d'aujourd'hui vers une éducation inclusive,
- * en développant une culture commune dans l'animation de la communauté éducative,
- * en conduisant une analyse diagnostique qui favorise la mobilisation et la responsabilisation de tous les acteurs

Session 2 : Animer la communauté éducative et organiser l'établissement

Le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique :

- * en adaptant son management
- * en conduisant et accompagnant les changements
- * en organisant l'établissement
- * en organisant l'information et la communication auprès des équipes
- * en veillant à la cohérence des actions et à la cohésion des acteurs

Session 3 en local région : Réseaux et partenariats

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux

- * en s'inscrivant et en inscrivant l'établissement dans les réseaux internes et externes à l'EC
- * en développant des partenariats pour une plus-value éducative et pédagogique des projets de l'établissement en cohérence avec les valeurs de l'EC

Session 4 : Gérer l'établissement au service du projet

Le CE garant d'une gestion au service des projets :

- * en portant la question religieuse dans le cadre de la mission qui lui est confiée
- * en adaptant son style relationnel et en étant garant du cadre juridique
- * en conduisant avec les collaborateurs une politique économique au service du projet de l'organisation à visée éducative
- * en prenant en compte la sécurité des biens et des personnes

Modalités :

- ⇒ Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- ⇒ Accompagnement à la certification
- ⇒ Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)